Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 18 décembre 2024.

à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18 heures 30 précises.

Le 06 décembre 2024.

La Directrice générale,
N. BOLIS

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. Prestation de serment de Madame Catheline HAYERTZ en qualité de membre du Collège
2. Budget communal 2025 - vote
3. Budget – Fabrique d'Église de Sommethonne – Exercice 2025
4. Réaffirmation du principe d'entamer une opération de développement rural
5. PCDR - Démolition d'un garage automobile et d'un bâtiment scolaire et construction d'un atelier rural – Arrêt du projet de construction d'un atelier rural
6. Convention d'emphytéose Commune de Meix-devant-Virton/ORES – nouvelle cabine électrique, d'une superficie totale de 25 ca – sur le domaine public à la Rue Fontaine aux Roses à Sommethonne - approbation
7. Vente par la Commune d'une emprise de parcelle située à Houdrigny et cadastrée 5e division, section D, partie du n° 17F5 – projet d'acte
8. Convention visant l'aménagement de l'ancien réservoir de Villers-la-Loue pour accueillir les chiroptères
9. Renumérotation du gîte à la Rue du Pargé
10. Cimetières – Défaut d'entretien de sépulture - fin au droit de concession
11. Cimetières – Échéance du droit de concession
12. Cimetières – Renom - Fin au droit de concession
13. Cimetières - Règlement communal sur les funérailles et sépultures
14. ATL - Plaines du congé de détente, des vacances de printemps et d'été – année 2025 – modalités et organisation
15. Désignation des délégués appelés à représenter la commune au sein de l'ALE
16. Motion de soutien au monde agricole
17. Informations tutelle

HUIS-CLOS.